

Marseille, le 29 Mars 1817.

Monsieur *J<sup>me</sup> H<sup>ie</sup> Roux*



NOUS vous annonçons la perte que nous venons de faire de l'un de nos Associés, Monsieur JEAN-PIERRE CAILHOL. Il est l'objet de nos regrets, comme il a été, pendant sa vie, celui de notre reconnaissance et de l'estime de tous ceux qui ont eu des rapports avec notre Maison.

Notre Société et toutes les affaires de notre Maison seront continuées; il n'y aura d'autres changemens que celui de la Raison de Commerce, qui sera AUDIBERT DE CAILHOL.

Notre Sieur JOSEPH-LAZARE AUDIBERT qui avait la signature de notre Raison d'Audibert et Cailhol, continuera d'avoir seul, celle de notre nouvelle Raison d'AUDIBERT DE CAILHOL, et signera la présente.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

*Audibert de Cailhol*